

**Extrait du Registre des Délibérations  
 du Comité syndical du Syndicat mixte du Point Fort**

**SEANCE DU 13 MAI 2026**

L'an deux mil vingt-six, le treize mai à quatorze heures, le Comité Syndical du syndicat mixte du Point Fort, s'est assemblé à la salle de réunion du syndicat mixte du Point Fort - Hôtel Bled – 50620 CAVIGNY, sous la présidence de M. Laurent PIEN, Président.

Date de convocation : 7 mai 2026

Compétence obligatoire	Compétence déchèteries	Compétence transfert
<b>Présents :</b>		
<b>CA Saint-Lô Agglo</b> : M. Éric FOLLAIN, Mme Elisabeth QUINETTE, M. Laurent PIEN, Mme Morgane BUISSON, Mme Virginie METRAL, M. Jacques CLAIRAUX, M. Philippe BRIARD, M. Jérôme VIRLOUVET, Mme Virginie NEVEU MACHARD, M. Henri FONTAINE, M. Olivier GOULET	X	X
<b>CC Villedieu Intercom</b> : M. Serge BOSSARD, M. Samuel PACEY, M. Charly VARIN	X	X
<b>CC Coutances Mer et Bocage</b> : Mme Corinne CLEMENT, M. Benoît BITON (suppléant de M. Pascal BEUVE)		X
<b>CC Côte Ouest Centre Manche</b> : M. Christophe GILLES, M. Thierry LAISNEY		
<b>CC Baie du Cotentin</b> : M. Gérard CHARRAULT, M. Mickaël DANICAN, M. Raynald AVISSE	X	X
<b>Pouvoirs :</b>		
<b>Excusés :</b>		
<b>Nb de délégués en exercice : 21</b> <b>Nb de délégués titulaires présents : 19</b> (Le Président Laurent PIEN a quitté la salle pour le vote de cette délibération) <b>Nb de délégués suppléants présents : 1</b> <b>Nb de pouvoirs : 0</b>		

Le quorum est atteint. M. Serge BOSSARD a été désigné secrétaire de séance.

**DEL-2026-26 : Approbation du Compte financier unique (CFU) 2025**

Pour rappel, le CFU 2025 a été approuvé par la délibération n°2026-08 du 13 mars 2026 comme suit :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	
Dépenses	18 721 082.31
Recettes	21 563 431.02
Résultat de l'exercice 2025	2 842 348.71
Excédent de clôture 2024	6 369 923.41
Virement à la section d'investissement	1 792 971.42
Excédent de clôture 2025	7 419 300.70
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
Dépenses	7 380 432.17
Recettes	3 683 312.08
Résultat de l'exercice 2025	- 3 697 120.09
Excédent de clôture 2024	1 904 148.67
Virement de la section de fonctionnement	1 792 971.42
Résultat d'investissement à reporter	0
Restes à réaliser	493 295.23

Or :

- il convient de faire apparaître le besoin de financement de la section d'investissement (suppression des lignes « virement à la section d'investissement » et « virement de la section de fonctionnement ») ;
- le besoin de financement doit inclure les restes à réaliser. Il s'élève donc pour 2025 à  $1\,792\,971,42 + 493\,295,23 = 2\,286\,266,65$  €.

Ceci exposé, sous la présidence de la 1ère vice-présidente, le Président ayant quitté la salle, VU la délibération n°2022-42 mettant en place la nomenclature M57 développée à compter du 1er janvier 2023,

VU la décision de passage, au 1er janvier 2024, au compte financier unique (CFU), compte commun à l'ordonnateur et au comptable, et qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion, VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2026-08 du 13 mars 2026 approuvant le CFU,

Le CFU est modifié comme suit :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	
Dépenses	18 721 082,31
Recettes	21 563 431,02
Résultat de l'exercice 2025	2 842 348,71
Excédent de clôture 2024	6 369 923,41
Excédent de clôture 2025	9 212 272,12
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
Dépenses	7 380 432,17
Recettes	3 683 312,08
Résultat de l'exercice 2025	- 3 697 120,09
Excédent de clôture 2024	1 904 148,67
Résultat de l'exercice 2025	- 1 792 971,42
Restes à réaliser	493 295,23
<b>Besoin de financement</b>	<b>2 286 266,65</b>

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical approuve le compte financier unique (CFU) 2025 ci-dessus présenté.

Ainsi délibéré en séance,  
Le 13 mai 2026  
Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance,

Serge BOSSARD



Le Président,

Laurent PIEN



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Transmis en Préfecture le : **21 MAI 2026**

Mis en ligne le : **21 MAI 2026**